Au coeur des décisions

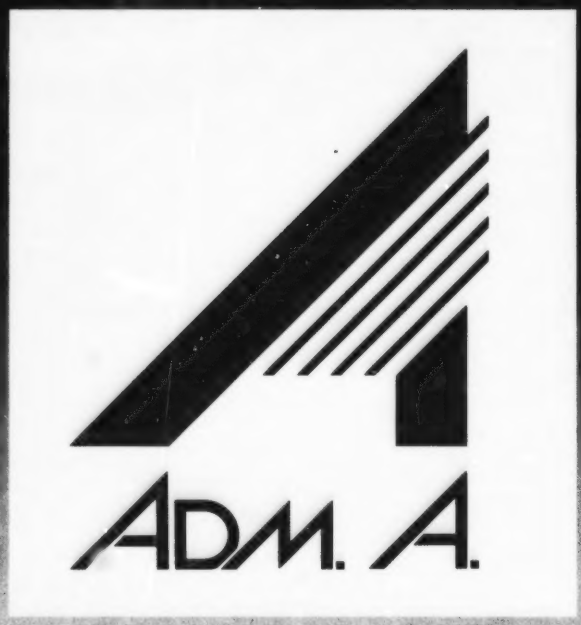

RAPPORT ANNUEL 1987-1988

La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec

Table des matières

Organisation administrative ____ 3
Comités ____ 4
Rapport du président ____ 6
Rapport du secrétaire ____ 7
Rapport du directeur général ____ 9
Rapport du régistraire ____ 12
Répartition annuelle des membres depuis 1974 ____ 13
Rapport du syndic ____ 13

Rapport du trésorier ____ 14
Rapport des vérificateurs ____ 14
Revenus et dépenses ____ 15
Bilan ____ 16
Surplus (déficit) ____ 18
Notes complémentaires ____ 19
Budget 1988-1989 ____ 21

Rapport des comités ____ 22

Rapport des régionales ____ 25

Conseil exécutif
Gouvernement du Québec

Québec, mai 1988

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale, le rapport annuel de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-sept et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-ving-huit.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application
des lois professionnelles,

Claude Ryan

Ministre responsable

Québec, mai 1988

Monsieur Claude Ryan
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

Cette publication couvre l'exercice financier terminé le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-ving-huit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président,

Gabriel Savard, M.B.A., Adm.A.

Office des professions

Québec, mai 1988

Monsieur Thomas J. Mulcair
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-sept et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-ving-huit.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le président,

Gabriel Savard, M.B.A., Adm.A.

Organisation administrative

Les membres du Bureau 1987-1988

Christiane Parent, Adm.A.
Déléguée Bas St-Laurent/Côte-Nord

Rémi Fournier, Adm.A.
Délégué Saguenay - Lac-Saint-Jean

Alain Brousseau, Adm.A
Délégué, Québec

James Donovan, Adm.A.
Délégué Québec

Richard Gagnon, Adm.A.[1]
Délégué Québec

Pierre Mathieu, c.a., Adm.A.[2]
Vice-président
Délégué Québec

Robert Henri, M.A.P., Adm.A.[3]
Délégué Centre du Québec

Michel Bergamin, Adm.A[4]
Vice-président
Délégué Estrie

Bernard Brault, Adm. A.
Délégué Montréal

Normand Giguère, pht., Adm.A., c.a.é.
Trésorier
Délégué Montréal

Roméo Malenfant, c.a.é., Adm.A.[5]
Vice-président
Délégué Montréal

Gabriel Savard, M.B.A., Adm.A.
Président
Délégué Montréal

Jean-Guy Savoie, Adm.A.[6]
Délégué adjoint Outaouais

Gratien Gélinas, Adm.A.[7]
Délégué Abitibi-Témiscamingue

Me André Lévesque[8]
Secrétaire

Yvon Lavertu, M.A.P., Adm.A.
Directeur général intérimaire[9]
et secrétaire adjoint

Les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Marcelle Dolment
Paul-Emile Patry, m.d.
Marie-Thérèse Roy [10]

Le Comité administratif 1987-1988

Gabriel Savard, M.B.A., Adm.A.[11]
Président

Pierre Mathieu, c.a., Adm.A.
Vice-président

Michel Bergamin, Adm.A.
Vice-président

Roméo Malenfant, c.a.é., Adm.A.
Vice-président

Paul-Emile Patry, m.d.
Membre externe

Normand Giguère, M.A.P., Adm.A.[12]
Trésorier

Personnel permanent

Ginette Bouchard
Coordonnatrice des communications et des relations publiques

Hélène Drolet
Secrétaire principale

Marie-Paule Dufresne, M.B.A., Adm.A.
Directeur du recrutement et des activités

Annie Gendron
Secrétaire comptable

Manon Labrosse
Secrétaire-réceptionniste

Yvon Lavertu, M.A.P., Adm. A.
Directeur des Services professionnels, directeur général intérimaire et secrétaire adjoint

Pierre Séguin
Coordonnateur des Services administratifs

(1) Depuis le 17 septembre 1987, en remplacement de Pierre-Michel Allard qui a démissionné.

(2) Depuis le 29 mai 1987, en remplacement de Jean-C. Gaudet dont le mandat était échu. Élu vice-président le 30 mai.

(3) Depuis le 29 mai 1987, en remplacement de Rénald Laquerre qui a démissionné.

(4) Depuis le 29 mai 1987, en remplacement de Paul-André Dorval dont le mandat était échu. Elu vice-président le 30 mai.

(5) Depuis le 29 mai 1987, en remplacement de Robert Berger dont le mandat était échu. Élu vice-président le 30 mai.

(6) Depuis le 29 mai 1987, suivant la politique d'alternance des administrateurs du Bureau délégués pour les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.

(7) Depuis le 29 mai 1987.

(8) Depuis le 19 février 1988, en remplacement de Jean Bédard, qui a démissionné.

(9) Depuis le 19 février, en remplacement d'André Audy.

(10) Depuis le 29 mai 1987, en remplacement de Henriette Khoury dont le mandat était échu.

(11) Elu président le 30 mai 1987 pour un mandat de 2 ans. Remplaçant depuis le 26 septembre 1986 Jean C. Gaudet, démissionnaire, pour la partie non expirée de son mandat.

(12) Depuis le 30 mai 1987, en remplacement de Alain Brousseau dont le mandat était échu.

Comités

Admission

Bernard Brault, Adm.A.
Président

Joseph M.B. Beaupré, Adm.A.

André Faulkner, Adm.A.

Daniel Giguère, Adm.A.

Denis Pettigrew, M.B.A., Adm.A.

Inspection professionnelle

Jean Harvey, Adm.A. conseil
Président

Jean-Pierre Archambault, Adm.A.

Michel Côté, Adm.A. conseil

Réjean Dancause, Adm.A. conseil

Discipline

Me Guy marcotte
Président

Paul-André Dorval, M.A.P., Adm.A.

Marc-André Fortier, Adm.A.

Formation continue

Pierre R. Lachance, M.Sc.C., Adm.A.
Président

Jean-Pierre Houle, Adm.A.

Jacques Ostiguy, Adm.A.

Claude Proulx, Adm.A.

Michel Leblanc, Adm.A.

Philippe Vignis, Adm.A.

Conciliation et arbitrage des comptes

Raymond Dufour, L.Sc., Adm.A.
Président

Normand Giguère, M.A.P., Adm.A.

Secteur conseil en administration

Réjean Dancause, M.Sc.C., Adm.A.
Président

Réjean Belisle, M.B.A., Adm.A.

Yvon Champagne, M.Sc.C., Adm.A.

Denis R. Charbonneau, M.B.A., Adm.A.

Jean-Pierre Houle, Adm.A.

Pierre Léveillé, Adm.A.

Jacques Ostiguy, Adm.A.

Claude Proulx, Adm.A.

André Turcotte, M.B.A., Adm.A.

Secteur gestion immobilière

Jean R. Boissonneault, Adm.A.
Président

Claude Beauchamp, Adm.A.

Pierre Charest, Adm.A.

Jean-Luc Dubé, Adm.A.

Pierre Filion, Adm.A.

Pierre Marchand, Adm.A.

Gaétan Mongrain, M.Sc.A., Adm.A.

Thomas Paradis, Adm.A.

Pierre Pelletier, Adm.A.

Réal Vaillancourt, Adm.A.

Régionale Bas Saint-Laurent Gaspésie (01)

Alain Michaud, Adm.A.
Président

Jean-Marc Labbé, Adm.A.
Trésorier

Christiane Parent, Adm.A.
Déléguée au Bureau de direction

Régionale du SaguenayLac-St-Jean (02)

Yvan Harvey, Adm.A.
Président

Michel Fortin, Adm.A.
Vice-président à la formation
et aux relations avec les étudiants et
universités

Renée Gagnon, Adm.A.
Vice-président aux finances

Carrol Malenfant, Adm.A.
Vice-président au marketing et
aux communications

André Tremblay, Adm.A.
Vice-président au recrutement
et projets spéciaux

Régionale de Québec (03)

Richard Gagnon, Adm.A.
Président

Pierre Alméras, Adm.A.
Directeur

Jean-Louis Crête, Adm.A.
Directeur

Jean-Luc Dubé, Adm.A.
Directeur

Alain Dufour, Adm.A.
Directeur

Pierre Lachance, Adm.A.
1er vice-président

Denis Laverdière, Adm.A.
Secrétaire-trésorier

François Noel, Adm.A.
2ième vice-président

Ludger St-Pierre, Adm.A.
Directeur

Régionale du Centre du Québec (04)

Gaétan Huard, Adm.A.
Président

Paul Beaudoin, Adm.A.
Ethique

Michel Boisclair, Adm.A.
Trésorier

Robert Henri, Adm.A.
Délégué au Bureau de direction

Roger Leclerc, Adm.A.
2ième vice-président

Jean Morand, Adm.A.
Secrétaire

Bernard Royer, Adm.A.
1er vice-président

Gilles Sergerie, Adm.A.
Chargé de projets spéciaux

Régionale de l'Estrie (05)

Philippe Sharpe, Adm.A.
Président

Serge Bélisle, Adm.A.
Directeur du marketing

Michel Bergamin, Adm.A.
Vice-président

Marie Lebeau, Adm.A.
Secrétaire

Jean Le Prohon, Adm.A.
Directeur du recrutement

Régionale de Montréal (06)

Jacques Lefebvre, Adm.A.
Président

Maurice Comeau, Adm.A.
Vice-président programmation

Luc Farah-Lajoie, Adm.A.
Trésorier

Gaétane Haines, Adm.A.
Secrétaire

Ralph Nahas, Adm.A.
Vice-président

Michel Tremblay, Adm.A.
Vice-président des activités

Réal Vaillancourt, Adm.A.
Représentant du secteur gestion immobilière

Régionale de l'Outaouais (07)

Claude Lacasse, Adm.A.
Président

Fabien Baudet, Adm.A.
Secrétaire

Ronald Beaulne, Adm.A.
Trésorier

Jean-Marc Larouche, Adm.A.
Directeur

Jean-Guy Savoie, Adm.A.
Délégué au Bureau de direction

Régionale Abitibi-Témiscamingue (08)

Yvan Rose, Adm.A.
Président

Jules Boudreau, Adm.A.
Directeur

Jasmin Frappier, Adm.A.
Trésorier

Gratien Gélinas, Adm.A.
Vice-président de l'exécutif régional
et délégué au Bureau de direction

Gilles Gravel, Adm.A.
Directeur

Denis Plourde, Adm.A.
Secrétaire

Rapport du Président

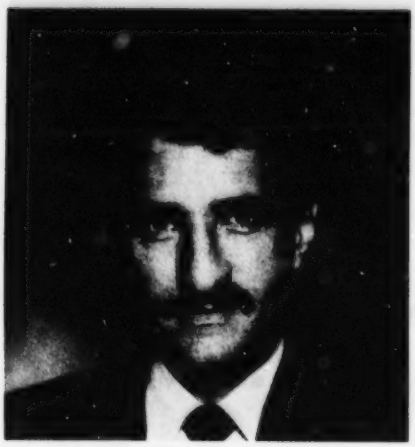

"Long-range planning does not deal with future decisions but the future of present decisions"

Peter Drucker

Pour autant que ces mots aient un sens, l'année 1987-1988 pourra être caractérisée par un virage majeur dans l'orientation de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. Tout s'était amorcé l'année précédente par la décision de relocaliser le siège social de la Corporation à Montréal. A la fin de mai 1987, l'assemblée générale était saisie de recommandations visant à poursuivre l'effort de consolidation et de planification stratégique qui avait été entrepris quelques mois auparavant. Rappelons brièvement les grandes questions qui étaient au coeur de ce plan de développement stratégique pour les années 1987-1990. Il s'agissait d'abord de rehausser la compétence professionnelle de la Corporation, ensuite de lui assurer une organisation efficace et productive, troisièmement, de mettre l'emphase sur la consolidation de notre position corporative au Québec et, finalement, de renouveler et d'accentuer l'image positive de la Corporation.

Au chapitre de la compétence professionnelle, nous avons été à même de remarquer que le resserrement des conditions d'admission, de même que l'établissement de politiques de parrainage plus structurées dans les secteurs, a permis d'affermir et de mieux circonscrire le profil de l'administrateur agréé. Cela nous ouvre des perspectives nouvelles et extrêmement intéressantes dans le champ de la formation continue notamment, et permet d'espérer pour très bientôt l'obtention d'une reconnaissance universitaire satisfaisante. Les assises ainsi créées constitueront pour la Corporation des bases particulièrement solides pour l'avenir.

Sur le plan de l'organisation, nous avons vécu une année intense au double niveau du siège social et des régions. Nous avons réussi à implanter le premier dans un nouvel environnement, avec tout ce que cela peut impliquer de réaménagements matériels, fonctionnels et de personnel, sans que cela n'affecte outre mesure le travail des comités ou les services aux membres. Au contraire, le Bureau de la Corporation a été saisi de plusieurs questions et recommandations émanant des comités exécutifs régionaux ou sectoriels... Les régionales et les secteurs ont aussi profité des circonstances pour se donner un nouvel élan qui s'est indéniablement traduit par une activité fébrile facilement perceptible lors de la tournée régionale... Tout cela augure particulièrement bien pour l'avenir.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous sommes en voie de donner à la Corporation une position de plus en plus enviable au sein du milieu socio-économique québécois. Les témoignages se font plus fréquents à manifester l'intérêt que suscitent, tant chez nos partenaires du monde interprofessionnel que dans les milieux politiques et économiques, nos actions et nos contacts les plus récents. A cet égard, il faut souligner l'importance toute particulière que revêt pour nous la concrétisation de liens et d'ententes avec des organismes dont la mission et les objectifs sont complémentaires aux nôtres; il peut s'agir d'autres corporations professionnelles, d'associations d'individus ou d'entreprises, de regroupements ou même de véritables institutions reconnues internationalement. Dans cette dernière catégorie, il faut classer au premier chef "The Institute of Chartered Secretaries and Administrators" avec lequel nous projetons établir des bases communes qui assureraient à la Corporation professionnelle des administrateurs agréés une notoriété sans précédent, immédiatement doublée, on peut vraisemblablement le prévoir, d'une reconnaissance sociale sensiblement accrue.

L'année qui s'amorce devrait voir se répercuter sur l'image et la notoriété de notre titre professionnel et de notre Corporation les effets des actions qui ont été mises en branle et qui produiront à n'en pas douter des fruits en grand nombre.

Je m'en voudrais de mettre un point final à ce rapport sans souligner l'apport particulièrement remarquable fourni à la Corporation par Me Jean Bédard, dans son rôle de secrétaire, et par Mme Ginette Bouchard, comme coordonnatrice des communications et des relations publiques. Ces deux personnes ont malheureusement dû quitter leur fonction respective en 1988; elles auront pris une part marquante dans le développement de notre Corporation et nous les en remercions vivement.

Au même chapitre des remerciements, je tiens à souligner le dévouement des membres du Bureau de direction de la Corporation, de même que celui du Comité administratif, qui n'ont épargné ni temps ni énergie pour nous permettre véritablement de prendre l'envol qui était souhaité par tous.

De la même façon, il me fait plaisir de mettre en lumière le travail intense qui a été réalisé par les présidents et les exécutifs des régionales, des comités sectoriels et des autres comités de la Corporation. Vous pourrez d'ailleurs prendre connaissance, de façon plus concrète, dans les pages suivantes des réalisations de ces instances. Dans une année de grand mouvement, il me reste à encourager le personnel de notre nouvelle permanence à poursuivre le bon travail qu'ils ont amorcé en 87-88. C'est d'eux que dépend, en grande partie, la satisfaction des besoins des membres de la Corporation. Pour terminer, je souhaite le meilleur des succès aux nouveaux administrateurs du Bureau qui seront appelés en 88-89 à relever un défi toujours plus stimulant et j'ai confiance qu'ensemble, nous y arriverons d'une façon éclatante.

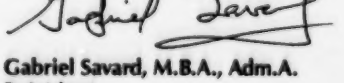

Gabriel Savard, M.B.A., Adm.A.
Président

Rapport du secrétaire

Le Bureau, en vertu du Code des professions, est chargé de l'administration générale des affaires de la Corporation. Il doit veiller à l'application des dispositions du Code des professions, de la loi ou des lettres patentes constituant la Corporation et des règlements s'y rapportant. Le Bureau exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de la Corporation, sauf ceux qui sont du ressort des membres de la Corporation réunis en assemblée générale.

Pour sa part, le Comité administratif s'occupe de l'administration courante des affaires de la Corporation et exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue, sauf les pouvoirs que celui-ci doit exercer par règlement.

Le Bureau de la Corporation a tenu quatre réunions pendant la période du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Parmi les principales résolutions adoptées au cours de ces réunions, on peut noter les suivantes:

Affaires professionnelles

- Admission de 180 nouveaux membres Adm.A.;
- adoption du projet de règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis;
- adoption du projet de règlement modifiant le règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des corporations professionnelles;
- adoption du projet concernant les autres conditions et modalités de délivrance de permis;
- adoption du statut de membre postulant réservé au candidat qui satisfait aux conditions d'admissibilité à la Corporation et qui s'inscrit dans une démarche de développement professionnel conduisant au titre Adm.A.;
- adoption du statut de membre émérite (Fellow) pour des administrateurs agréés qui se sont signalés d'une façon particulière par leur excellence administrative, leurs réalisations et l'importance de leur contribution soit au sein de la Corporation ou dans la profession administrative dans son ensemble et création d'un comité chargé d'identifier les modalités de sélection et d'attribution tant pour le membre émérite que pour l'administrateur de l'année;
- adoption du statut de membre partenaire réservé à une personne qui n'est ni membre de la Corporation, ni admissible, lorsque sa contribution est très remarquable pour le développement de la profession et création d'un comité chargé d'identifier les modalités de sélection et d'attribution;
- formation d'un comité ad hoc dont le mandat sera d'étudier les perspectives de rapprochement ou de collaboration éventuelle entre la Corporation et l'Institut des conseillers en administration du Québec;
- adoption du mandat du Comité d'inspection professionnelle pour l'année 1987-1988;
- délégation d'un mandat au président et au directeur général par intérim pour négocier et signer des protocoles d'entente avec les universités visant à structurer un profil de formation Adm.A. pleinement reconnu;
- modification de l'examen d'admission par l'ajout de deux volets portant sur les connaissances générales en administration et sur la maîtrise du Code de déontologie et des règlements des Adm.A.;
- création du prix Reconnaissance à être remis aux bénévoles ayant démontré une contribution exceptionnelle aux activités de la Corporation ou à la promotion du titre Adm.A.

Affaires administratives

- Adoption des états financiers et du rapport des vérificateurs au 31 mars 1987;

- ratification de la localisation du nouvau siège social de la Corporation au 1801, rue McGill College à Montréal;

- adoption du règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections du Bureau;

- adoption du règlement sur les modalités d'élection du président et des administrateurs de la Corporation;

- approbation du montant de la cotisation annuelle des membres fixée à 315,00 $ pour l'année 1988-1989 tel que discuté lors de l'assemblée générale annuelle;

- préparation d'un projet de règlement concernant la publicité;

- adoption d'un budget révisé pour le second semestre de 1987-1988 ramenant le déficit prévu de 46 000 $ à 37 000 $;

- nomination d'administrateurs aux postes laissés vacants;

- élection d'administrateurs aux postes échus.

Il n'y a eu aucune décision du Bureau approuvant ou rejetant les recommandations du Comité d'inspection professionnelle.

Pour sa part, le Comité administratif a tenu dix réunions pendant la période du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Au cours de ces réunions, le Comité administratif a traité des différents sujets d'administration courante faisant partie de son mandat tel que défini dans la résolution déterminant le partage des rôles et des responsabilités du Bureau et du Comité administratif.

Plus particulièrement, le Comité administratif a adopté des résolutions relatives à la situation financière, à la structure organisationnelle et aux principes de rémunération, à l'embauche de firmes spécialisées pour le recrutement de personnel cadre et de soutien, aux achats, à la sélection et à l'embauche d'une firme spécialisée en communication-marketing pour la préparation d'un plan de communication, à l'embauche de personnel, à l'uniformisation de la date d'échéance du paiement de la cotisation, à l'association avec le Regroupement pour le libre-échange pour prise de position publique, au plan de communication, au principe de la tenue d'un tournoi de golf annuel et à la révision de la structure tarifaire des cotisations des membres étudiants.

Le Comité administratif a, de plus, étudié et fait des recommandations au Bureau quant à trois projets de règlements, à la situation de l'assurance-responsabilité professionnelle, à la nouvelle identification visuelle, aux états financiers et aux prévisions budgétaires et autres questions ayant fait l'objet de décisions par le Bureau, lesquelles sont mentionnées précédemment.

Le secrétaire de la Corporation,

Me Jean Bédard, M.B.A., Adm.A.
Avocat

Rapport du directeur général

La Corporation adoptait au début de l'année 1987-1988, un document d'orientation corporative qui devait la diriger et l'orienter pour les années 1987 à 1990. Nous en sommes déjà au terme de la première année de ce plan de développement. En voici le bilan. Aucune orientation ne saurait se réaliser convenablement si elle ne se traduit pas par des actions concrètes, mesurables et même quotidiennes. Au niveau de la direction générale comme telle, les objectifs de l'année 1987-1988 étaient ambitieux. A commencer par la mise à jour des règlements de la Corporation. Il s'agit là de la poursuite d'une activité entreprise par le Bureau et le Comité administratif visant à mettre à jour et à créer au besoin de nouveaux règlements susceptibles de permettre à la Corporation d'atteindre ses objectifs. A cause des étapes nombreuses et des intervenants multiples qui entrent en jeu dans cette révision réglementaire, cette tâche est lourde de conséquences. Parmi les règlements touchés en 1987-1988, signalons le règlement sur les diplômes, celui sur les équivalences et un troisième sur les autres conditions de délivrance des permis. Le règlement sur la publicité des administrateurs agréés a aussi été remanié de même que celui sur les stages de perfectionnement. Un autre règlement, sur l'indemnisation, a été déposé au Bureau pendant que l'année se terminait avec l'adoption définitive de trois règlements révisés : le premier sur les élections au Bureau ; le second sur le découpage des régions ; et enfin, le troisième sur les affaires du Bureau. Nous sommes reconnaissants à MM. Jean Bédard et Normand Giguère pour l'effort soutenu qu'ils ont consacré à la mise à jour des règlements.

La mise en oeuvre des nouvelles normes d'admission a aussi constitué une des préoccupations majeures de la direction générale. A cet égard, l'examen d'admission sur les habiletés de gestion fut soumis à de nouvelles étapes de validation pendant qu'une procédure administrative portant sur l'ensemble du cheminement d'admission à la Corporation était conçue et développée au siège social.

Les trois premiers mois après le retour des vacances d'été ont été consacrés en bonne partie à la coordination de la relocalisation du siège social à Montréal. Il fallait s'assurer que les services aux membres soient rendus comme d'habitude tout en procédant à l'organisation interne d'un nouveau bureau dans de nouveaux espaces. Le tout en s'assurant de la mise en place d'une nouvelle équipe de permanents, ce qui fut complété à la fin d'août 1987.

Pendant les mois suivants, nous avons poursuivi l'engagement du personnel régulier du siège social. Les deux nouveaux directeurs de la Corporation se sont mis résolument à la tâche de façon à compléter la structure des exécutifs des régionales, des secteurs et des autres comités de sorte que, lors du Congrès tenu en octobre 1987 à Québec, toutes les structures d'appoint étaient complétées et prêtes à se mettre en branle.

Ce congrès fut l'occasion de dévoiler plusieurs réalisations prévues au plan de développement des Adm.A. Citons simplement la parution du premier numéro de la revue de la Corporation, « Dimensions ». Au même chapitre, M. Claude Lessard, président de Cossette Communication, s'est vu remettre le premier prix « Dimensions » de la Corporation. De plus, nous nous sommes donné une nouvelle signature corporative exprimée par « Au coeur des décisions » et nous avons produit un nouveau symbole graphique et une pochette de recrutement dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir.

Le 8 décembre 1987, nous invitions plusieurs personnalités au siège social pour souligner avec nous l'ouverture officielle de nos locaux dans la métropole. A cette occasion, plus de 300 personnes se présentèrent au 1801, Mc Gill College, pour y rencontrer des membres de la Corporation, de même que le personnel de la permanence. Plus tard, toujours en décembre 87, la Corporation des administrateurs agréés, par la voix de son Président, prenait position lors d'un petit déjeuner conférence en joignant les rangs du regroupement pour le libre-échange. Entre temps, la Corporation avait tenu sa deuxième séance d'examen d'admission au mois de novembre 1987, séance à laquelle se présentaient 35 candidats.

Les circonstances ont voulu qu'à la fin de l'année 1987-1988, soit pendant les mois de février et mars, le directeur des services professionnels de la Corporation soit appelé à cumuler les fonctions de directeur général intérimaire. Nous avons fait les efforts requis pour éviter que cette situation ne se traduise par une diminution de la qualité des services offerts à nos membres.

Le lecteur trouvera dans les lignes qui suivent des éléments particuliers relatifs aux différentes divisions administratives de la Corporation et à leurs activités de l'année qui se termine.

Les services professionnels

A la direction des services professionnels, on s'est appliqué au cours de l'année qui se termine à structurer les services existants et à en développer de nouveaux.

C'est ainsi que l'application progressive des nouvelles conditions d'admission en fonction de l'évolution des critères a pu être réalisée en assurant la maîtrise de l'information pertinente par le personnel du siège social, en complétant la grille de correction de l'examen et en procédant à la deuxième séance d'examen d'admission le 14 novembre 1987. De plus, la conception et la mise en oeuvre d'un nouveau procédé administratif relatif à l'admission ont pu être opérationnalisées et permettre à l'ensemble de la démarche de devenir plus structurée. Là-dessus, nous avons procédé à la révision des documents d'information sur les conditions d'admission. Un schéma du processus d'admission a été produit et mis en circulation. Enfin, de concert avec le comité d'admission,nous avons amorcé le développement de volets supplémentaires susceptibles d'être intégré à l'examen d'admission.

En ce qui concerne les statuts de membres, nous les avons révisés de manière à conserver trois niveaux d'appartenance à la Corporation: le statut de membre ordinaire, Adm.A.; le statut de membre postulant, sous le chapeau duquel nous avons intégré l'ancien statut de stagiaire; et le statut de membre étudiant. En ce qui regarde le programme de développement professionnel à mettre en place, nous avons mené des consultations auprès du milieu universitaire de même que d'autres corporations professionnelles. Nous sommes maintenant prêts à mettre ce volet à l'ordre du jour des priorités principales de l'année 88-89. Par rapport à l'ancien programme de stage, voici plus particulièrement ce qui a été fait au cours de l'année qui se termine: la production d'une liste des stagiaires; la mise à jour de chacun des dossiers selon les paramètres définis; le rétablissement du contact avec chaque stagiaire et l'exercice du suivi; la mise en place d'un jury d'évaluation par le comité d'admission; l'intégration des stages au programme de développement professionnel.

Dans le dossier de la formation continue, l'année 1987-1988 se caractérise par le début du processus d'intégration de la formation continue à l'intérieur du système « formation- perfectionnement-évaluation ». Nous avons fait l'inventaire des activités disponibles et nous avons établi des contacts avec les réseaux universitaires pour obtenir un inventaire informatisé des activités de perfectionnement pour les administrateurs. De plus, nous avons remis à jour l'ensemble des dossiers individuels des membres en formation continue conformément à la politique adoptée par le Bureau l'année précédente.

Dans le champ de l'inspection professionnelle, nous avons poursuivi l'examen et la recherche de mécanismes d'inspection pouvant répondre aux besoins spécifiques du secteur conseil. A cet égard, des liens ont été établis entre le comité d'inspection professionnelle et le comité du secteur conseil. Au niveau des services professionnels, l'année 87-88 aura donc été l'année de la mise en place de l'infrastructure permettant le développement de l'ensemble des services professionnels aux membres.

Le recrutement et les activités

Les quatres objectifs corporatifs prioritaires définis pour l'année 87-88 dans le domaine du recrutement et des activités étaients les suivants:

1. Recrutement de nouveaux membres.

2. Révision et mise en place de la structure des exécutifs régionaux pour assurer le dynamisme et l'autonomie des régionales.

3. Encadrement des activités des régionales et des secteurs.

4. Activités permettant aux membres de se rencontrer et d'échanger en vue d'assurer leur développement socio-professionnel.

Durant les six premiers mois de l'année, la direction du recrutement a accompli un travail de maintien du membership, de recrutement mitigé, d'information aux comités régionaux sur la restructuration. Ce tempo ralenti a été imposé par la restructuration interne du siège social et le déménagement.

Pendant le seconde moitié de l'année, les activités ont été de plus en plus axées sur l'atteinte des objectifs.

En effet, un « blitz » de recrutement a été lancé et s'est poursuivi du 15 novembre 1987 au 31 mars 1988. L'exercice s'est soldé par 180 admissions en règle au terme de la période. Ce succès va au crédit des membres eux-mêmes et des exécutifs régionaux qui ont répondu avec enthousiasme à l'opération parrainage. Une tournée régionale, entreprise par le Président et le Directeur du recrutement et des activités, ainsi que la distribution du nouveau « kit » de recrutement ont été des supports très appréciés.

La restructuration des comités régionaux s'est concrétisée par l'adoption d'une structure organisationnelle uniforme. En cette fin d'année, nous constatons avec satisfaction que les huit régions sont imprégnées de dynamisme et qu'elles fonctionnent rondement.

Sur le plan du recrutement en régions, l'accent sera mis sur une clientèle de prestige, la clientèle féminine ainsi que sur la relève (étudiants).

Les approches auprès des trois clientèles sont amorcées. Certaines régions ont mis leurs efforts sur la clientèle étudiante depuis l'automne 87, et, tel que'en fait foi le rapport du registraire, les résultats sont éclatants.

La tournée régionale, le Congrès annuel d'octobre 1987 et l'inauguration officielle du siège social en décembre 1987 sont autant d'activités qui ont permis aux membres de se rencontrer et de se connaître davantage. Elles ont été fort appréciées et seront offertes en plus grand nombre en 88-89, autant à partir du siège social qu'au niveau des régionales.

Le mot d'ordre pour l'année 88-89 est « L'Adm.A. PARTOUT, au coeur des décisions ». Le service aux membres et le recrutement seront empreints de cette volonté de reconnaissance et de visibilité.

Communications et relations publiques

L'année qui vient de s'écouler fut riche en réalisations en ce qui a trait au service des communications et des relations publiques.

Tout d'abord, la nouvelle identification visuelle a vu son application s'étendre à tout le matériel tant promotionnel que corporatif afin d'uniformiser l'image de la Corporation et d'en favoriser le rayonnement.

A l'instar de l'identification visuelle, la publication officielle de la Corporation, Le Pentagone, a elle aussi subi une transformation majeure. En effet, en novembre 1986 était formé un comité ad hoc chargé de réévaluer le véhicule promotionnel que représente Le Pentagone.

Les deux derniers numéros du Pentagone furent donc publiés en juin et octobre 1988 et celui-ci fut remplacé, selon les recommandations du comité ad hoc, par un bulletin de liaison portant le titre Dimensions.

Dimensions s'avère un des outils dont disposent les administrateurs agréés pour améliorer leur pratique professionnelle. On y retrouve notamment des chroniques sur la formation continue, l'inspection professionnelle, les nouvelles des membres et les activités régionales, ce qui en fait un véritable médium de communication entre les membres de la Corporation.

Le premier numéro de Dimensions fut lancé officiellement lors du Congrès 1987 tenu à Québec à la fin du mois d'octobre. Tous peuvent constater que Dimensions permet de tisser des liens privilégiés à l'intérieur du réseau des Adm.A.

La Corporation s'est également dotée cette année d'un plan de communication qui bénéficiera certes à tous les membres. Le but visé par ce plan est clair: rehausser le prestige du titre Adm.A. afin que chaque administrateur agréé trouve avantage à l'utiliser.

Une des première stratégies du plan a déjà été mise en application soit l'adoption d'une signature distinctive: Au coeur des décisions. Telle est la thématique que véhiculent désormais les messages publics de la Corporation. Les Adm.A. sont des gens actifs, qui prennent quotidiennement des décisions stratégiques au sein de leur organisation respective. Les administrateurs agréés sont des décideurs et le moteur de nombreuses actions dans le secteur privé, public ou parapublic. On les retrouve au coeur des décisions.

Une autre réalisation relative au plan s'est concrétisée par la production d'une trousse d'information sur la Corporation contribuant à faire connaître les Adm.A., leur rôle, leur statut et les conditions d'admissibilité. Cet outil a prouvé son efficacité, notamment lors du blitz de recrutement et des nombreuses activités régionales.

Au niveau des relations publiques, le Congrès annuel 1987 dont le thème était « Ta clé de la réussite », fut sans contredit un événement marquant de l'année 1987-1988. Plus de 125 congressistes ont pu apprécier la qualité des conférenciers ainsi que les activités professionnelles et sociales. A cette occasion également, fut décerné le prix Dimensions 1987 à M. Claude Lessard, président et chef de direction de Cossette Communication-Marketing en témoignage de son excellence administrative et de son importante contribution au monde des affaires. Le succès remporté par cet événement a permis de démontrer que la Corporation représente un levier de contacts d'affaires et de carrière privilégié et le thème du Congrès a permis de mettre en valeur cet avantage corporatif distinctif.

L'inauguration du siège social de la Corporation effectué en décembre 1987 a marqué définitivement notre installation en plein coeur de l'action économique de Montréal.

Les services administratifs

Le point tournant de l'exercice 1987-88 fut, peut-être plus encore pour les services administratifs, le déménagement à Montréal du siège social de la Corporation.

Cet événement eut un impact déterminant sur les services administratifs provoquant entre autres le renouvellement complet du personnel.

Les problèmes inhérents à un tel changement furent résolus grâce à la collaboration du personnel de l'ancien siège social à Québec et des nouveaux employés embauchés à Montréal.

Le premier objectif de la nouvelle équipe fut d'aménager rapidement les nouveaux locaux pour les rendre opérationnels. Parallèlement, la prise en charge des différents dossiers administratifs s'effectuait rapidement pour assurer une transition souple et efficace.

Dès septembre, trois dossiers importants furent produits. Le budget d'opérations initial fut révisé pour le deuxième semestre, nous avons négocié auprès de notre institution financière l'obtention d'une marge de crédit de 100 000 $ et la présentation des états financiers fut modifiée de manière à regrouper les revenus et dépenses suivant les responsabilités fonctionnelles.

Un système de gestion documentaire avait été élaboré quelques mois avant le déménagement. Son implantation, déjà amorcée en 1987-1988, assurera le traitement des archives de la Corporation. Nous avons également intégré au système une procédure de classification des documents informatisés.

Afin d'assurer un meilleur suivi de la gestion interne, des modalités de contrôle ont été élaborés : relevé des appels interurbains par service, bon de commande, contrôle des stocks...

Le dossier majeur des services administratifs fut l'informatique. Dans le but d'améliorer les services aux membres, nous avons décidé d'implanter à partir du système existant, un système d'ordinateurs PC reliés en réseau afin de permettre à tous un accès rapide à l'information. Également, il a été décidé d'acquérir un logiciel plus souple et plus performant pour gérer le dossier membres.

Finalement, la décision du Bureau de direction d'uniformiser dès cette année la date du paiement des cotisations pour tous les membres diminuera de façon aprréciable le travail de facturation et nous permettra de consacrer plus de temps à l'amélioration des services aux membres.

Conclusion

Dans l'ensemble, l'année 1987-1988 fut caractérisée par une démarche intensive d'organisation qui a eu pour résultat essentiel de déboucher sur des approches tangibles auprès du milieu universitaire, de même que sur l'accentuation du recrutement quantitatif et qualitatif à la Corporation. L'année qui s'achève a aussi vu l'établissement d'un tissu de liens avec le milieu des affaires et des associations. Tout cela sera poursuivi et consolidé durant l'année 88-89.

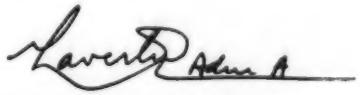

Yvon Lavertu, M.A.P., Adm.A.
Directeur général intérimaire

Rapport du registraire

au 31 mars 1988

	1987-88	1986-87	1985-86
Effectif Adm.A. au début de l'année	2 034	1 797 (2)	1 892
Plus: membres admis et inscrits durant la période	180	349 (3)	186
Moins: membres démissionnaires, radiés ou décédés:	189 (1)	112	281
Effectif Adm.A. à la fin de l'année	2 025	2 034	1 797 (2)
- Postulants	33	34	73
- Etudiants	193	152	154
Total des membres	**2 251**	**2 220**	**2 024**

Répartition des effectifs Adm.A. par régionale

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie (01)	45	56	58
Saguenay/Lac Saint-Jean (02)	82	75	66
Québec (03)	479	509	487
Centre du Québec (04)	132	126	116
Estrie (05)	54	53	44
Montréal (06)	1 086	1 070	902
Outaouais (07)	77	63	53
Abitibi-Témiscamingue (08)	41	38	22
Côte-Nord (09)	11	11	14
Hors Québec	18	33	34
	2 025	2 034	1 797 (4)
- Dossiers en attente au 31 mars 1988	78		
- Dossiers refusés	3		
- Candidats inscrits à l'examen	0		
- Retraités	66		

(1) Ce nombre comprend 51 cas de démission et 2 cas de décès.

(2) Le nombre de 1 797 Adm.A. est différent de celui indiqué au rapport annuel 1985-86 pour les motifs expliqués à la note (4) et à laquelle il aurait fallu ajouter 60 membres en retard avec le paiement de la cotisation annuelle 1984-85.

(3) Ce nombre comprend 277 nouvelles admissions dont 62 suite à la réussite de l'examen, 23 suite à un rapport de stage favorable et 72 cas de réadmission.

(4) Cette répartition régionale est différente de 1985-86 et est ajustée proportionnellement au nombre de 1 797 membres Adm.A. expliqué par la note (2) de cette année.

L'année 1987-88 doit être considérée comme une année de transition. Malgré les changements majeurs survenus durant l'exercice, le nombre de membres Adm.A. est resté stable.

Le nombre de postulants (anciens stagiaires) a diminué de 1, tandis que le nombre d'étudiants augmentait de 41. Cette augmentation de 27% du membership étudiant est très encourageant et reflète une implication plus grande de la Corporation dans le milieu universitaire.

Ainsi, le nombre total de membres à la Corporation a augmenté de 31 (+1,4%). Les données statistiques présentées ci-dessus révèlent les détails de la situation.

Le Bureau ayant approuvé le projet d'uniformiser la date de paiement des cotisations pour l'ensemble des membres et de la fixer au 1er mars de chaque année, il sera dorénavant possible de connaître dès le 1er avril le membership exact de la Corporation pour le nouvel exercice.

Le développement informatique du fichier membre demeure notre priorité. Ainsi, avec les développements prévus pour le prochain exercice, nous serons en mesure d'obtenir des informations complètes et précises pour l'ensemble des membres.

Pierre Séguin
Responsable du registrariat

Répartition annuelle des membres depuis 1974

	Adm.A.	Stagiaires	Étudiants	Total
1974-1975	1 017	51	80	1 148
1975-1976	1 048	47	73	1 168
1976-1977	1 103	41	66	1 210
1977-1978	1 154	48	205	1 407
1978-1979	1 216	110	205	1 531
1979-1980	1 234	115	113	1 462
1980-1981	1 273	60	82	1 415
1981-1982	1 479	72	121	1 672
1982-1983	1 696	76	158	1 930
1983-1984	1 911	85	192	2 188
1984-1985	1 892	96	230	2 218
1985-1986	1 797	73	154	2 024
1986-1987	2 034	34	152	2 220
1987-1988	2 025	33	193	2 251

Rapport du syndic

Tel que requis, je vous présente le rapport du syndic pour l'année terminée le 31 mars 1988.

Durant la période du dernier exercice financier, une plainte a été déposée à la Corporation relativement au Code de déontologie.

La plainte a été étudiée pour finalement en arriver à la conclusion d'une entente entre les deux parties en cause.

Jean-Guy Armstrong, Adm.A.
Syndic

Rapport du trésorier

L'exercice 1987-1988 se caractérise par un virage majeur sur le plan financier à la Corporation. D'abord, à un niveau purement technique, nous avons révisé et amélioré le plan comptable et ce, à la grande satisfaction des administrateurs du Bureau qui ont disposé ainsi d'un meilleur outil de gestion.

Ensuite, pour plus de transparence vis-à-vis nos membres, nous avons enrichi la présentation des états financiers en y intégrant les prévisions budgétaires adoptées en début d'exercice ainsi que les prévisions budgétaires révisées à la lumière des réalisations après six mois d'exercice.

Enfin, pour la première fois, nos membres pourront prendre connaissance des orientations budgétaires de la Corporation pour l'année à venir grâce à la publication, dans le rapport annuel, des prévisions budgétaires de l'année suivante.

Egalement, après analyse sérieuse de la situation et sur notre recommandation, le Bureau a approuvé un changement complet et immédiat de sa méthode comptable en passant d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice. Cette méthode s'avère un outil de gestion beaucoup plus approprié à notre type d'organisation et permettra une meilleure planification de nos activités.

Aussi, les administrateurs du Bureau ont résolu de ramener à date fixe, dès cette année, le paiement de la cotisation annuelle de l'ensemble des membres. Notons que cette décision nous a amené à abandonner le plan quinquennal adopté antérieurement et qui avait permis de ramener à date fixe le paiement des cotisations dues entre avril et septembre, soit des six premiers mois d'exercice.

Conséquence de cette décision visant à uniformiser le paiement des cotisations dues entre octobre et mars, un déficit accru de 255,593$, soit 43,100$ prévu au budget 1987-1988 pour octobre et novembre et 212,493$ non prévu au budget pour les mois de décembre à mars. A ces montants s'ajoute un excédent des dépenses sur les revenus de 55,076$ générant ainsi un déficit total d'exercice de 310,669$.

Bien entendu, cette gymnastique comptable nous impose d'amortir le déficit consolidé de 293,179$ présenté au solde du fonds d'administration. Pour ce faire, le Bureau a adopté le plan quinquennal de redressement présenté ci-contre:

Pourcentage	Année	Amortissement
10%	1988-89	29,318$
15%	1989-90	43,977$
20%	1990-91	58,636$
25%	1991-92	73,295$
30%	1992-93	87,953$
100%		293,179$

En terminant, j'aimerais remercier André Audy, Yvon Lavertu et Pierre Séguin pour leur support et exprimer toute ma gratitude aux administrateurs du Bureau pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Normand Giguère

Normand Giguère, pht., Adm.A., c.a.é.
Trésorier

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'administration, d'indemnisation et de recherche de LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC au 31 mars 1988 ainsi que les états des revenus et dépenses et du surplus (déficit) du fonds d'administration de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la corporation au 31 mars 1988 ainsi que ses revenus et dépenses pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, à l'exception de la comptabilisation des revenus dont il est question à la note 4, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de l'exercice clos le 31 mars 1988 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces prévisions budgétaires.

Mallette, Benoit, Barlanger, Rondeau & Associés

Comptables agréés

Montréal,
le 21 avril 1988

Revenus et dépenses

Exercice clos le 31 mars

	1988			1987
	Prévisions initiales	Prévisions révisées 1er octobre	Réalisation	Réalisation
REVENUS				
Cotisations (note 4)	597 450$	549 640$	326 615$	482 436$
Activités professionnelles	38 300	31 050	12 073	38 375
Publications	47 250	43 000	23 925	19 155
Activités régionales	18 000	18 000	14 491	13 162
Congrès	58 760	58 760	49 927	12 930
Profit sur l'aliénation d'immobilisations	—	—	—	13 555
Autres revenus	6 600	13 600	9 835	9 328
	766 360	714 050	436 866	588 941
DÉPENSES				
Administration générale				
Salaires et charges sociales	307 161	265 925	264 782	213 153
Services professionnels				
- frais légaux	3 000	6 400	4 266	10 256
- frais de vérification	2 500	4 500	3 950	9 050
- autres	27 300	25 800	25 406	25 421
Frais de déplacements et de séjours	30 790	33 620	42 443	43 752
Loyer et frais inhérents	36 830	34 530	35 120	10 653
Dépenses de bureau, papeterie et impressions	44 000	42 000	56 019	53 234
Frais de communications	48 820	51 820	59 065	61 023
Frais financiers	11 847	12 120	9 999	10 010
Bureau et comité administratif	26 200	25 500	27 564	24 595
Activités professionnelles	27 900	21 300	9 377	19 647
Information et promotion	40 850	19 650	24 998	13 855
Plan de promotion	30 000	30 000	30 311	—
Publications	53 900	63 000	51 033	39 227
Activités régionales	32 175	29 435	25 003	19 696
Congrès	58 760	58 760	54 257	15 979
Conseil interprofessionnel du Québec	6 506	6 740	6 738	5 763
Amortissement des immobilisations	17 658	13 660	9 094	11 345
	806 197	744 760	739 425	586 659
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES) SUR LES DÉPENSES (REVENUS) AVANT POSTE EXCEPTIONNEL	(39 837)	(30 710)	(302 559)	2 282
POSTE EXCEPTIONNEL (note 5)	(6 000)	(4 000)	(8 110)	—
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES) SUR LES DÉPENSES (REVENUS)	(45 837)$	(34 710)$	(310 669)$	2 282$

Bilan

Au 31 mars 1988

Actif

	1988	1987
Fonds d'administration		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	48 867$	11 425$
Dépôts à terme	50 124	40 000
Débiteurs (note 6)	19 203	12 490
Frais reportés au prochain exercice	3 272	625
	121 466	64 540
BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 7)	3 627	21 415
IMMOBILISATIONS (note 8)	46 110	12 364
DÉPÔT	11 400	—
	182 603$	98 319$
Fonds d'indemnisation		
ENCAISSE ET PLACEMENT	25 000$	25 000$
Fonds de recherche		
ENCAISSE ET PLACEMENT	22 000$	22 000$
AVANCE AU FONDS D'ADMINISTRATION	192	—
	22 192$	22 000$

Gabriel Savard, M.B.A., Adm.A.
Président

Normand Giguère, pht., c.a.é., Adm.A.
Trésorier

Passif

Fonds d'administration

	1988	1987
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus (note 9)	38 816$	57 917$
Revenus reportés	402 011	—
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	3 844	8 070
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	11 667	—
	456 338	65 987
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 10)	—	14 842
DETTE À LONG TERME (note 11)	19 444	—
SURPLUS (DÉFICIT)	(293 179)	17 490
	182 603$	98 319$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)		

Fonds d'indemnisation

DÛ AU FONDS D'ADMINISTRATION	2 096$	5 000$
SURPLUS		
Solde au début	20 000	20 000
Revenus de placements	2 904	—
Solde à la fin	22 904	20 000
	25 000$	25 000$

Fonds de recherche

DÛ AU FONDS D'ADMINISTRATION	— $	1 285$
SURPLUS		
Solde au début	20 715	19 809
Revenus de placements	1 477	906
Solde à la fin	22 192	20 715
	22 192$	22 000$

Surplus (déficit)

Exercice clos le 31 mars 1988

Fonds d'administration

	1988	1987
SOLDE AU DÉBUT		
Déjà établi	17 490 $	90 163 $
Redressement affecté aux exercices antérieurs (note 3)	—	(74 955)
Redressé	17 490	15 208
AJOUTER :		
Excédent des revenus sur les dépenses	—	2 282
	17 490	17 490
DÉDUIRE :		
Excédent des dépenses sur les revenus	310 669	—
SOLDE À LA FIN	(293 179) $	17 490 $

Notes complémentaires

au 31 mars 1988

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS :
La Corporation est constituée en vertu du Code des professions et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu. Sa principale activité consiste à assurer la protection du public en régissant la pratique professionnelle de ses membres.

2- CONVENTIONS COMPTABLES :

a) *Reconnaissance des revenus* -
Les cotisations et les frais d'inscription et d'admission à la pratique encaissés au cours de l'exercice et applicables à l'exercice subséquent sont présentés au titre de revenus reportés dans les états financiers.

b) *Fonds de recherche et fonds d'indemnisation* -
Tous les revenus d'intérêts appartenant à ces fonds sont comptabilisés au surplus de ces fonds.

c) *Location-acquisition* -
Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment.
L'amortissement de l'équipement informatique est calculé en fonction de sa durée estimative d'utilisation selon la méthode linéaire au taux de 20%.

d) *Immobilisations et amortissement* -
Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée estimative d'utilisation selon la méthode linéaire au taux de 10%.

3- REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS :
Au cours de l'exercice 1987, la corporation a décidé de comptabiliser comme revenus reportés les cotisations encaissées en mars 1986 relativement à celles renouvelables en avril 1986. Les produits de l'exercice 1986 ont été diminués de 67 605$ pour être ramenés à 463 336$; l'état des revenus et dépenses montre un excédent des dépenses sur les revenus de 48 722$ et le surplus est de 15 208$ après ajustement des cotisations d'avril 1985 encaissées en mars 1985 pour un montant de 7 350$.

4- MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE :
Au cours de l'exercice, la corporation a adopté prospectivement la comptabilisation de ses cotisations sur base d'exercice pour une meilleure uniformisation de ses cotisations. Cette modification a eu pour effet de réduire les cotisations de 212 493$, qui sont passées de 539 108$ (calculées selon l'ancienne convention comptable) à 326 615$.

5- POSTE EXCEPTIONNEL :
Ce poste représente les frais de déménagement du siège social ainsi que les coûts relatifs à l'ouverture des nouveaux locaux.

6- DÉBITEURS :

	1988	1987
Comptes à recevoir	17 299$	3 469$
Intérêts courus à recevoir	—	2 736
Avance - fonds d'indemnisation	2 096	5 000
Avance - fonds de recherche	(192)	1 285
	19 203$	12 490$

7- BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION :

	1988			1987
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	16 542$	12 915$	3 627$	21 415$

8- IMMOBILISATIONS :

Mobilier et agencement	49 326$	3 216$	46 110$	12 364$

9- FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS :

	1988	1987
Comptes à payer	24 853$	48 438$
Salaires	2 826	—
Déductions à la source	8 337	6 679
Autres	2 800	2 800
	38 816$	57 917$

10- OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION :

	1988	1987
Obligation relative au mobilier loué, remboursable par versements trimestriels de 634 $, capital et intérêts au taux de 21 %	— $	20 425 $
Obligation relative au mobilier loué, remboursable par versements mensuels de 407 $, capital et intérêts au taux de 12½ %, échéant en 1989	4 068	8 951
	4 068	29 376
Intérêts inclus dans les versements	224	6 464
	3 844	22 912
Portion échéant au cours du prochain exercice	3 844	8 070
	— $	14 842 $

Le paiement minimum exigible au cours du prochain exercice en vertu des contrats de location-acquisition est de 4 068 $.

11- DETTE À LONG TERME :

	1988	1987
Emprunt bancaire, garanti par un nantissement commercial sur certains mobiliers, d'un montant original de 35 000 $, remboursable par versements mensuels en capital de 972 $ plus les intérêts au taux de 2 %, au-dessus du taux préférentiel, échéant en 1991	31 111 $	— $
Portion échéant au cours du prochain exercice	11 667	—
	19 444 $	— $

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

1989 - 11 667 $
1990 - 11 667 $
1991 - 7 777 $

12- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS :

La corporation s'est engagée par contrats de bail variant de quatre à six ans à compter du 1er octobre 1987. Le loyer global minimum à payer suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autre, se chiffre à 266 326 $. Le solde des engagements au 31 mars 1988 s'établit à 232 418 $ et les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

1989 - 51 728 $
1990 - 54 759 $
1991 - 57 788 $
1992 - 60 818 $
1993 - 6 278 $

13- ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE :

L'état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé car il n'apporterait aucun renseignement significatif pour une meilleure compréhension des états financiers.

14- CHIFFRES COMPARATIFS :

Certains chiffres de l'exercice 1987 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1988.

Budget 1988 - 1989

Prévision

Revenus

Cotisations	624,371
Activités professionnelles	42,650
Publications	38,000
Activités régionales	15,000
Congrès	56,725
Autres revenus	11,400
	788,146

Dépenses

Administration	317,310
-Salaires et charges sociales	11,000
-Services professionnels	19,200
-Frais de déplacement	67,000
-Loyer et frais inhérents	25,730
-Dépenses de bureau, papeterie et impression	44,000
-Frais de communication	16,000
-Frais financiers	19,000
Bureau et comité administratif	27,750
Activités professionnelles	45,000
Information et promotion	54,000
Publications	26,000
Activités régionales	56,725
Congrès	6,500
C.I.Q.	17,000
Amortissement des immobilisations	35,931
Amortissement du déficit consolidé	788,146

Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus) 0

Rapport des comités

Admission

Pour le Comité d'admission, l'année 1987-88 a été riche en progrès et en réalisations. Nous sommes plus convaincus et orientés que jamais vers l'organisation de normes d'admission solides, susceptibles d'accroître la reconnaissance professionnelle et le respect des membres de la Corporation.

Nous réalisons avec plus d'acuité l'importance d'avoir non seulement des procédures sélectives mais une image véhiculant, n'ayons pas peur des mots, élitisme et compétence.

Pour ce faire, nous avons poursuivi la réflexion sur l'implantation des normes d'admission et avons commencé à établir les bases de ce qui deviendra bientôt « tradition » auprès de notre image corporative.

A l'examen d'admission existant viendront s'ajouter deux autres volets, ce qui contituera une batterie à laquelle devront se soumettre les candidats qui auront satisfait aux normes d'admissibilité. Cette batterie deviendra obligatoire pour toutes les catégories de candidats le 1er janvier 1990.

Nous avons donc obtenu le mandat du Bureau provincial de commencer l'organisation d'une session d'examens qui comprendra, outre l'examen de type « service de courrier » que nous avons actuellement, un volet portant entièrement sur notre Code de déontologie, ainsi qu'un examen qui vérifiera les connaissances générales par des analyses de cas.

Nous prévoyons être prêts pour appliquer l'examen du Code de déontologie vers la fin de l'année 1988. Quant à l'examen portant sur les connaissances, il sera bâti autour d'un « profil Adm.A. » dont au moins 30 crédits seront préétablis dans un programme d'étude obligatoire. Les universités pourront éventuellement offrir ce « profil Adm.A. » dans le cadre d'études en administration.

Je voudrais remercier tous les membres de Comité d'examen qui, grâce à leur acharnement, leur dévouement et leur assiduité ont permis un avancement certain dans l'évolution de la Corporation.

Bernard Brault, Adm.A.
Président du Comité

Inspection professionnelle

Mandat

En 1987-1988, le mandat du Comité d'inspection professionnelle comportait trois volets :

- rassembler l'information disponible sur la question en faisant une revue de lecture ;
- faire une étude des besoins et des possibilités d'inspection chez les membres du secteur conseil ;
- expérimenter des mécanismes d'inspection auprès d'une clientèle choisie.

Activités

Le Comité n'a été formé et complété qu'au mois de novembre 1987, par suite du déménagement du siège social et de l'entrée en fonction du directeur des services professionnels. La revue de lecture a été réalisée sous la supervision de M. Jean Harvey et le Comité a convenu d'organiser une rencontre conjointe avec les représentants du Comité exécutif du secteur conseil. La cueillette préliminaire de besoins, faite à cette occasion, a révélé la nécessité de procéder à un rapprochement avec l'Institut des conseillers en management du Québec pour avoir accès, en même temps qu'à un bassin élargi, à des informations plus complètes sur l'évaluation des conseillers. Avant donc d'expérimenter quelque mécanisme d'inspection, le Comité a résolu de collaborer, avec le Comité exécutif du secteur conseil, à une démarche de rapprochement avec les membres de l'Institut (ICMQ). Il a par conséquent recommandé au Bureau la mise en place d'un Comité directeur auquel participe le président du Comité d'inspection. Les suites à ce dossier sont prévues pour le début de l'exercice 1988-1989.

Le Comité a tenu deux réunions ainsi qu'une conférence téléphonique au cours de l'année 1987-1988. Il a, de plus, procédé à l'examen de la possibilité d'obtenir une subvention du Conseil pour la recherche sociale et a fait des approches auprès du Centre d'études politiques et administratives du Québec pour s'adjoindre les services d'un chercheur universitaire. Enfin, le Comité a suivi les travaux du Conseil interprofessionnel portant sur l'inspection professionnelle.

Jean Harvey, Adm.A.
Président du Comité

Discipline

Mandat

- Recevoir et analyser toute plainte formulée contre un administrateur agréé concernant les infractions au Code de déontologie adopté par la Corporation ;
- juger les actes dérogatoires d'un membre face aux règlements de la Corporation.

Activités

Aucune plainte n'ayant été logée par le syndic, le Comité de discipline n'a pas eu à siéger au cours de l'année 1987-1988.

Me Guy Marcotte
Président du Comité

Formation continue

Mandat

- Étudier les besoins de formation des membres ;
- organiser des programmes de formation continue ;
- étudier et faire des recommandations concernant les critères donnant droit au certificat de formation continue.

Activités

Le Comité de formation continue s'est réuni cinq fois au cours de l'année 1987-1988.

Un plan d'action fut soumis à une assemblée du Comité à laquelle étaient invités les présidents des régionales et ceux des secteurs. La consultation conduisit à quelques modifications visant à favoriser des initiatives régionales et sectorielles de formation. Ainsi, des organismes en région furent reconnus et des liens ont été créés avec des organismes dispensateurs de formation pour qu'ils offrent leurs cours accrédités aux administrateurs agréés de leur région.

La mise à jour des dossiers individuels des membres en terme de formation acquise et l'émission des reconnaissances donnant éventuellement droit aux certificats se sont poursuivies et ont été complétées. Le programme de certificat de formation continue de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés est en vigueur et semble atteindre son but d'inciter et d'encourager par leur reconnaissance, les efforts de perfectionnement de ses membres.

Il fut convenu qu'il fallait publier un recueil de sessions de formation offertes par des organismes dispensateurs reconnus et accrédités par le Comité. Ce premier répertoire d'activités pour la période février - juin 1988 a été adressé à tous les administrateurs agréés et cette première aura des suites.

En effet, pour l'avenir, l'orientation retenue par le Comité consiste à diffuser des répertoires périodiques de cours recommandés. Cela permettra aux administrateurs de choisir parmi un large éventail de programmes de formation susceptibles de correspondre à leurs besoins extrêmement variés de cours reconnus par leur Corporation professionnelle.

Un autre volet de l'action du Comité portera sur l'organisation d'activités ad hoc sur des thèmes d'actualité.

Par ailleurs, des discussions préliminaires sont en cours afin d'en arriver à une proposition de resserrement et d'intégration de la formation continue au plan de carrière des administrateurs agréés.

Pierre Lachance, Adm.A.
Président du Comité

Conciliation et arbitrage des comptes

Mandat

- Étudier et statuer sur les différends qui peuvent exister entre un client et un administrateur agréé quant aux honoraires professionnels réclamés.

Activités

Etant donné qu'aucune plainte n'a été portée à la connaissance du Comité, ce dernier n'a pas eu à siéger au cours de l'année 1987-1988.

Raymond Dufour, Adm.A.
Président du Comité

Secteur conseil

Au cours de la dernière année, le Comité exécutif du secteur conseil a tenu quatre réunions en plus d'une rencontre avec les membres du Comité d'inspection professionnelle.

Le principal dossier qui a retenu l'attention au cours de l'exercice 1987-1988 porte sur un éventuel rapprochement entre les administrateurs agréés et les membres de l'Institut des conseillers en administration (CMC). Un comité conjoint formé des représentants des deux organismes a été mis sur pied pour étudier les principaux points de rapprochement tant au niveau des objectifs qu'au plan des services aux membres.

Le Comité exécutif s'est également penché sur la question assurance-responsabilité professionnelle des membres du secteur conseil.

D'autres sujets ont été traités au cours de l'année comme, entre autres, le formulaire d'adhésion au secteur qui inclut maintenant des éléments de vérification destinés aux parrains. Le comité se prépare également à produire un répertoire des membres du secteur conseil.

Réjean Dancause, Adm.A.
Président du secteur

Secteur gestion immobilière

Le secteur gestion immobilière regroupe environ 150 administrateurs agréés spécialisés dans l'administration immobilière qui agissent à titre de gestionnaires ou de consultants. Ceux-ci se répartissent dans les différents domaines immobiliers tels que édifices à bureaux, centres commerciaux, condominiums, immeubles à logements et résidences.

Mandat

- Établir et appliquer les normes d'admission au secteur afin d'assurer au public la meilleure protection possible;

- organiser différentes activités professionnelles visant à mettre en commun l'expérience des membres et parfaire leur formation;

- augmenter la crédibilité de l'administrateur immobilier auprès du public;

- développer un esprit de coopération et un sens de l'éthique chez l'ensemble des membres;

- intervenir auprès des instances gouvernementales pour tout ce qui est relié à la gestion immobilière.

Activités

Il me fait plaisir de vous présenter les principales réalisations du secteur au cours de la dernière année.

Le Comité exécutif s'est donné, dans un premier temps, un mot d'ordre, des objectifs et un plan d'action pour aider l'ensemble des membres oeuvrant dans le secteur en vue de l'obtention d'une reconnaissance professionnelle complète, c'est-à-dire un champ exclusif.

Le travail des membres du Comité a été des plus fructueux et le bilan de notre dernière réunion révèle entre autres:

- la continuité des comités est assurée par la mise en place d'une procédure d'élection répondant aux attentes de l'ensemble des intervenants impliquant, entre autres, un chevauchement des mandats;

- un Code d'éthique spécifique aux gestionnaires immobiliers a été établi et sera distribué aux membres du secteur très bientôt;

- des interventions sont en cours auprès des instances gouvernementales pour l'obtention, pour les membres du secteur, d'une reconnaissance de courtier au même titre que les avocats et notaires;

- des rapprochements avec différents groupes tels que: « IREM », « AMI », et « BOMA » a débuté et une première réunion a eu lieu afin de favoriser une compréhension mutuelle puis leur regroupement vers la réalisation d'objectifs communs, telle l'obtention d'un champ exclusif;

- touchant le placement de nos membres, ce service est en développement en vue de favoriser la promotion et l'engagement des ADM.A. par les employeurs potentiels.

Pour terminer, permettez-moi de remercier tous les membres du Comité exécutif du secteur ainsi que M. Yvon Lavertu et tout particulièrement M. Gabriel Savard pour leur coopération et leur dévouement.

Jean Boissonneault, Adm.A.
Président du secteur

Rapport des régionales

Régionale du Bas Saint-Laurent - Gaspésie (01)

Le Comité de la régionale s'est réuni à sept reprises au cours de l'année en plus d'effectuer de nombreux appels conférences.

Dès le début de son mandat, le Comité a établi ses objectifs et priorités qui ont été: assurer une présence de la régionale auprès des membres, impliquer les membres par des rencontres en groupes restreints, assurer un lien entre les membres de la région et la Corporation et enfin se doter de moyens financiers permettant d'aller de l'avant avec un plan d'action à réaliser.

Notre volonté d'atteindre ces objectifs s'est concrétisée par des efforts au niveau du recrutement, notamment par des rencontres avec des représentants de l'AIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales). Des articles ont été publiés afin d'assurer une présence de la régionale dans Le Pentagone et le bulletin Dimensions. De plus, des communiqués parus dans certains média régionaux ont véhiculé de l'information sur la Corporation et invité les gens à participer à d'éventuelles réunions qui seront tenues dans différentes villes de la région. Des rencontres ont également eu lieu avec le président de la Corporation, M. Gabriel Savard, et des membres du personnel permanent.

De plus, le Comité régional se trouve à l'origine de l'idée reprise par le Comité de formation continue afin de faire reconnaître par la Corporation des cours donnés par certaines entreprises. Ce projet permettrait aux membres résidant en région éloignée de profiter des ressources de leur milieu tout en acquérant une formation reconnue par la Corporation.

Nous croyons que tout est en place pour que le prochain Comité exécutif de la région puisse réaliser des activités qui permettront de conférer aux Adm.A. toute la visibilité et le prestige qui leur reviennent.

Avant de terminer, je tiens à remercier sincèrement Mme parent et M. Labbé de leur appui et de leurs efforts. Je crois que nous formions une équipe qui, malgré les contraintes de temps, a su mener à terme la grande majorité de ses objectifs. Je souhaite que le prochain exécutif ait autant de plaisir que nous en avons eu ensemble à accentuer notre sentiment d'appartenance à la Corporation professionnelle.

Alain Michaud, Adm.A.
Président régional

Régionale du Saguenay - Lac-St-Jean (02)

En 1986-1987, la régionale du Saguenay-Lac-St-Jean n'a pas eu de comité actif. Suite à cette période d'inactivité, le nouveau Comité régional, formé de Yvan Harvey, Carroll Malenfant, Renée Gagnon et André Tremblay, s'est réuni quatre fois et a consacré l'année 1987-1988 à consolider sa présence auprès de son membership.

A chaque activité, afin de susciter une participation accrue, nous avons sollicité personnellement chacun des membres par des appels téléphoniques.

De plus, chaque Adm.A. de la région a été encouragé à recruter au moins un nouveau membre. Le Comité exécutif a d'ailleurs déployé des efforts particuliers au niveau du blitz de recrutement mis de l'avant par la Corporation.

Les principales activités de l'année ont été des rencontres avec le président de la Corporation, M. Gabriel Savard, et des représentants du siège social, une rencontre avec les finissants à la maîtrise de l'ENAP, un souper-conférence et finalement une rencontre avec les étudiants du programme de management de l'ENAP.

En conclusion, nous croyons avoir réussi à redorer l'image de la Corporation dans notre région. En effet, plusieurs membres hésitaient à renouveler leur membership en 1988-89. Suite aux activités de l'année, plusieurs cotisations ont été récupérées.

Yvan Harvey, M.A.P., Adm.A.
Président régional

Régionale de Québec (03)

Le Comité de la régionale de Québec s'est réuni 11 fois au cours de l'année 1987-1988.

Après avoir consacré beaucoup d'énergie en début de mandat à l'organisation du Congrès provincial, les membres de l'exécutif se sont affairés à redéfinir le fonctionnement du comité et à établir les priorités d'actions.

Deux activités ont été organisées. En premier lieu, le 3 février 1988, un cocktail réunissait le président de la Corporation, M. Gabriel Savard, et les membres de la région afin de présenter notre plan d'action et échanger sur les objectifs et orientations de la Corporation. Deuxièmement, en collaboration avec la Chambre de commerce du Québec métropolitain et l'Université Laval, nous avons participé à la réalisation d'un colloque sur le libre-échange qui a réuni près de 400 participants. Malgré le succès de cette dernière activité, nous croyons que la Corporation n'a pas bénéficié de toute la visibilité souhaitée.

Notre adhésion à titre de membre corporatif à la Chambre de commerce du Québec métropolitain, ainsi que notre participation à ses dîners-conférences mensuels, furent toutefois d'heureuses initiatives dans le but d'accroître la visibilité de la Corporation.

Au niveau du secteur immobilier, des ponts ont été créés avec l'Université Laval dans le cadre d'un programme de formation. De plus, des contacts ont été établis avec les membres régionaux de ce secteur. Ces démarches devraient produire des résultats intéressants en 1988-1989.

Enfin, un poste a été réservé au Comité exécutif pour un membre étudiant. Une rencontre avec les étudiants au M.B.A. de l'Université Laval est planifiée pour le 15 septembre prochain. Les premiers contacts ont été établis, lors d'une rencontre à laquelle nous avons participé le 11 février, avec les étudiants en Finance de l'Université Laval

Richard Gagnon, Adm.A.
Président régional

Régionale du Centre du Québec (04)

Le Comité de la régionale du Centre du Québec s'est réuni 12 fois au cours de l'année.

Pour l'année 1987-88, la régionale s'est donné comme mandat de mettre en place une structure organisationnelle qui assure une certaine permanence à la Corporation.

Dans cette perspective, différents comités furent mis sur pied: recrutement, formation continue, communications, relations-étudiants et PME. Pour le présent exercice, les efforts se sont concentrés plus particulièrement dans le milieu étudiant, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Grâce aux efforts conjugués des membres des comités relations-étudiants, recrutement et communications, la Corporation est présente sur le campus et les étudiants s'éveillent à la possibilité d'y adhérer. D'ailleurs, M. Gabriel Savard a été invité par l'Association des étudiants en sciences comptables et en administration (AESCA) en février dernier. Il a prononcé, devant une centaine de participants, une conférence sur la fonction d'un conseiller en administration.

Dans la poursuite de l'objectif de reconnaissance de l'Adm.A. comme intervenant de prestige et de compétence dans la région « 04 », un projet d'intervention dans les PME et un journal faisant état des compétences professionnelles régionales seront bientôt mis sur pied.

Pour le prochain exercice, la priorité sera accordée aux relations avec les membres. Il est important que les Adm.A. de la région du Centre du Québec se rencontrent et se connaissent malgré les distances qui les séparent. C'est un défi à relever.

A la fin du présent exercice, déjà la structure régionale soutient les efforts des bénévoles des différents comités. Nous souhaitons que la participation des membres supportera ces efforts, contribuant ainsi au dynamisme de la Corporation.

Thérèse Vallières, Adm.A.
Responsable des communications
pour
Gaétan Huard, M.Sc.C., Adm.A.
Président régional

Régionale de l'Estrie (05)

Le réseau Estrie avait comme thème cette année: « L'administration et son environnement ».

Dix petit déjeuners causeries ont été organisés autour de ce thème. A chacun d'entre eux, un administrateur agréé conférencier traitait d'un sujet particulier comme, entre autres, la création d'entreprise, le développement urbain, les affaires des Adm.A. en Estrie, l'informatique et les perspectives de développement. Nous avons obtenu, en moyenne, la participation de 12 administrateurs agréés par rencontre.

Après ces réunions du matin, l'exécutif se rencontrait de 15 à 30 minutes. Quatre autres réunions ont également été tenues.

Au cours de l'année, nous avons aussi accordé une attention particulière au « blitz de recrutement » organisé par la Corporation.

Nous avons déjà commencé à penser à l'année prochaine. Nous maintiendrons la formule des activités du matin en ajoutant deux visites industrielles, soit une par saison. De plus, en tant que membres actifs, nous nous sommes fixés comme objectif individuel d'essayer de faire participer à chacune des activités un membre « non actif » ainsi qu'un membre potentiel.

Philippe Sharpe, Adm.A.
Président régional

Régionale de Montréal (06)

La force d'une équipe réside dans le désir de participation et l'appartenance des membres impliqués. La création d'une équipe structurée de relève est un gage de survie et de croissance pour toute organisation.

Les objectifs de la régionale de Montréal d'accroître la population active des membres, la participation aux activités et le sentiment de fierté ont tenu compte de ces impératifs vitaux.

La réalisation de colloques (« Les Adm.A. un réseau d'échange », « Colloque Bureautique », etc.) planifiés en fonction de l'intérêt des membres et la jetée d'un pont et d'une base solide de développement dans le milieu universitaire constituent le germe de croissance de la régionale et de son rayonnement dans l'environnement métropolitain. Ces activités ont bénéficié comme dans le passé, des commandites offertes par les directions d'entreprises où nos membres jouent un rôle moteur.

Un effort considérable a été voué à la création d'un Comité exécutif et de comités spécialisés pour assurer une plus grande participation des membres, condition sine qua non de l'essor de la Corporation.

Je profite de l'occasion de cette fin de mandat pour remercier les membres du Comité exécutif de la régionale et tous ceux qui ont oeuvré à la réalisation des activités pour leur apport et leur dévouement à notre cause commune.

Un remerciement sincère est également adressé au personnel permanent et au Comité administratif qui ont su, par leur support, favoriser ce renouveau et favoriser le rayonnement de la Corporation.

La régionale de Montréal dispose d'une équipe de base qui ne demande qu'à être appuyée pour répondre aux besoins de nos membres. L'expérience pouvant être acquise dans le milieu demeure inégalée.

Nous sommes en mesure de créer notre milieu de croissance et d'échange; à nous d'en profiter.

Jacques Lefebvre, Ing., Adm.A.
Président régional

Régionale de l'Outaouais (07)

Durant l'exercice 87-88, le chapitre de l'Outaouais a fait porter son orientation sur une stratégie de présence dans les divers milieux des secteurs privé et public de la région.

Ses principales activités ont été regroupées autour des thèmes prioritaires de la Corporation, soit le recrutement et les services.

En terme de recrutement, le Comité régional a réalisé une première en devenant membre corporatif de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Outaouais. Nous avons également participé au blitz du président, M. Gabriel Savard, que nous avons d'ailleurs eu l'honneur de recevoir à la Maison du citoyen de Hull. De plus, nous avons déployé des efforts auprès des associations professionnelles et sociales. Aussi, nous avons débuté une série de rencontres avec les gradués de l'ENAP, des HEC, de l'Université Laval, de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec à Hull avec qui nous souhaitons établir des relations plus étroites sous peu. Chez les clubs sociaux, nous avons déjà rendu visite au Club Richelieu de Gatineau.

Dans le secteur services, outre l'entente avec l'UQAH (à être finalisée) pour la participation éventuelle de nos membres à des cours en sciences administratives, nous avons institué les « petits déjeuners Dimensions », le troisième mercredi de chaque mois. Nous profitons de cet instant matinal où un invité traite d'un sujet d'intérêt pour les membres.

L'année s'inscrit pour notre chapitre dans le sillon du redémarrage. À cet égard, il faut remercier tous les Adm.A. de l'Outaouais et d'Ottawa et ses environs, mais surtout les membres du Comité exécutif régional pour leur foi et dynamisme.

Nous ne saurions terminer sans souligner et exprimer notre reconnaissance au personnel du siège social pour son excellent soutien.

Claude Lacasse, Adm.A
Président régional

Régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (08)

Le Comité de la régionale de l'Abitibi-Témiscamingue s'est réuni quatre fois au cours de l'année 1987-1988 qui, d'ailleurs, s'est avérée une période assez difficile.

Dans un premier temps, l'exécutif de la région a dû se réorganiser suite à la démission de l'ancien président. Aussitôt que la nouvelle équipe a pris la situation en main, ses membres ont concentré leurs efforts à la réalisation de certaines activités dont une « Journée Adm.A. » à laquelle a participé M. Gabriel Savard, président de la Corporation,et qui a rejoint plus de 100 participants. Des conférences sur le placement financier et la planification stratégique ont également été organisées.

Nous espérons que 1987-1988 se révélera tout simplement le tremplin d'une année 1988-1989 qui sera des meilleures. L'équipe en place est prête à relever certains défis et les résultats seront à constater lors du prochain bilan.

En terminant, je tiens à remercier tout spécialement M. Gratien Gélinas qui nous représente au Bureau ainsi que tous les membres de notre région pour leur support.

Yvan Rose, Adm.A.
Président régional